



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 03 46 833 705 120
Déclarant 2 (C) : 11 03 734 061 122
Référence de l'avis : 24 77 0020696 87
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

11 ALL DES PERDRIX

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 04 70 6255378789 4 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 05/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

WATTIER MARILYNNE
OU WATTIER LUDOVIC
11 ALL DES PERDRIX
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

454,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2024 :	113,00 €
25 octobre	2024 :	113,00 €
25 novembre	2024 :	113,00 €
27 décembre	2024 :	115,00 €

Compte qui sera débité : FR86 2004 1010 125X XXXX XXX3 360

Identifiant de la banque : PSSTFRPPSCE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020C46H3C705418PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : **67 297**

Nombre de parts : **2,50**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

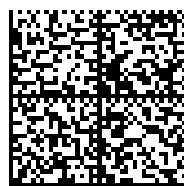
Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 03 46 833 705 120

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BOUILLO
Déclarant 2 - Nom de naissance : WATTIER



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	2,50

1

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 37175	Déclar. 2 36792	Total
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	37175	36792	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3718	- 3679	
Pensions alimentaires perçues.....	2125		
Abattement spécial de 10%.....	- 442		
Salaires, pensions, rentes nets.....	35140	33113	68253

Revenu brut global.....

68253

CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰

	Montant déclaré	Montant retenu	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...	2500	2500	
Versements épargne retraite déclarant 2.....	1500	1500	
Total des charges déduites¹¹.....			- 4000

Revenu imposable.....

64253

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

* 4089

Impôt avant réductions d'impôt.....

4089

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1	
Montant de la réduction d'impôt.....			61
Dons aux œuvres.....	90	90	59
Total des réductions d'impôt²⁰.....			- 120

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....	3969
---	------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	3969
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :	- 3439
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :	- 76

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 03 46 833 705 120

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Solde d'impôt sur les revenus 2023 : 454

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 454

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵ 67297

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	Déclar. 1	1716
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets		1544

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....	Déclar. 1 16394	Déclar. 2 16394	Enfant(1)
Cotisations prises en compte pour 2023.....		1500	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	4114	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 2614	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399	+ 4399	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741	= 15241	= 4399

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 6,18%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.